



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2017, Université de Poitiers. hceres-02027054

HAL Id: hceres-02027054

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027054v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : Université El Quindio (Armenia, Colombie)

Présentation de la formation

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université de Poitiers est organisée en trois parcours distincts : deux parcours centrés autour d'une langue, le parcours *Anglais* et le parcours *Espagnol*, et un troisième, plus professionnalisant, intitulé *Langues, traduction et médiation interculturelle* (LTMI), et permettant l'étude de trois langues. Les enseignements de travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et de cours magistraux (CM), délivrés sur le campus de Poitiers, sont diversifiés et permettent une spécialisation progressive. Ils sont organisés en trois grands groupes : les unités d'enseignement (UE) disciplinaires, les UE de tronc commun et les UE de mineure, transversales ou de spécialité, selon les semestres. Ils amènent les étudiants à développer des connaissances et compétences approfondies en langues, civilisations et littératures étrangères, et portent également sur la méthodologie du travail universitaire en général et liée à ces domaines en particulier. Les éléments de professionnalisation mettent en particulier l'accent sur les métiers de l'enseignement, de la traduction et de la médiation interculturelle, le tout devant permettre, au terme de la licence, d'intégrer un master, puis de s'insérer professionnellement dans l'enseignement, la recherche, la traduction et la médiation culturelle. La formation bénéficie d'une double diplomation avec l'Université El Quindío en Colombie, pour le parcours *Espagnol*.

Analyse

Objectifs
<p>La licence LLCER de l'Université de Poitiers vise à développer de manière approfondie mais progressive les connaissances et compétences en langues, civilisations et littératures étrangères (en anglais, espagnol, et, pour le parcours LTMI, trilingue, parmi plusieurs langues dont l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le portugais, le russe, le polonais, <i>etc.</i>) de ses étudiants, ainsi que la méthodologie universitaire en général et liée à ces domaines en particulier. L'accent, dans le parcours LTMI, plus professionnalisant que les parcours <i>Anglais</i> et <i>Espagnol</i>, est également fortement mis sur les disciplines liées à la traduction et à la médiation interculturelle. Le tout devant permettre, au terme de la licence, d'intégrer un master, en particulier les mentions <i>Cultures et sociétés étrangères</i>, <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) ou <i>Littératures</i> de l'Université de Poitiers, puis de s'insérer professionnellement dans l'enseignement, la recherche, la traduction et la médiation culturelle, en particulier.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est assez originale. Deux parcours sont assez classiques ou plutôt habituels pour une licence LLCER, centrés autour d'une langue chacun (l'anglais ou l'espagnol), mais le troisième l'est moins, et est plus professionnalisant (il porte sur les domaines de la médiation culturelle et de la traduction) et est trilingue. Il s'agit du parcours LTMI. Au niveau de chacun des parcours, l'organisation des enseignements est cohérente et la spécialisation est progressive. Les trois parcours s'organisent en trois grands groupes de cours : les UE disciplinaires, les UE de tronc</p>

commun et les UE d'ouverture sur une autre discipline.
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est solidement positionnée dans son environnement, au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langues, du champ <i>Sciences humaines, lettres, langues et arts</i>, de l'Université, de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE). C'est aussi le cas s'agissant des laboratoires de recherches en soutien. On compte ainsi deux équipes d'accueil (EA) : Mémoires, identités et marginalités dans le monde occidental (MIMMOC - EA 3812) et Formes et représentations en linguistique et littérature (FoReLL - EA 3816), et deux unités mixtes de recherche (UMR) : le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM - UMR 7302) et l'Institut des textes et manuscrits modernes-Centre de recherches latino-américaines Archivos (ITEM-CRLA-ARCHIVOS - UMR 8132) ; ainsi que la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers (MSHS). De même, la formation est bien intégrée dans l'environnement socio-économique local, régional et national (elle peut notamment compter sur des partenariats avec la médiathèque François Mitterrand de Poitiers ou l'Association des traducteurs / adaptateurs de l'audiovisuel - ATAA, basée à Paris). D'autres mentions LLCER anglais et espagnol existent au sein de la ComUE, mais elles sont proposées par les universités de Tours et Limoges, relativement éloignées géographiquement de Poitiers. Par ailleurs, la formation LTMI est unique au niveau de la ComUE (et peut-être au-delà) et la double diplomation avec l'Université colombienne d'El Quindío rend la formation (parcours <i>Espagnol</i>) originale et attractive.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est nombreuse et se caractérise par sa diversité (professeurs des universités - PU, maîtres de conférences - MCF, professeurs agrégés - PRAG, professeurs certifiés - PRCE, professeur associé à temps partiel - PAST, assistants de langues, intervenants professionnels extérieurs). On note toutefois que la façon dont l'équipe pédagogique est présentée en annexe (par année et par discipline) rend particulièrement fastidieuse la comptabilité des uns et des autres. On observe cependant que les intervenants extérieurs sont peu nombreux (on compte seulement deux intervenants professionnels extérieurs, hormis les PAST). Le pilotage de la formation semble bien pris en main, au niveau de la mention et au sein de chacun des parcours, mais par une équipe apparemment relativement réduite. Des enseignants ont la charge spécifique des trois niveaux de la licence au sein des parcours, et des relations internationales. Des réunions de l'équipe pédagogique sont organisées dans un cadre formalisé tous les trimestres.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de la licence sont corrects et en hausse depuis 2011 (environ 230 inscrits, en moyenne, en première année - L1 sur les années 2013-14-15-16 ; 118 en deuxième année - L2 ; 113 en troisième année - L3), mais pour moitié composés d'étudiants du parcours <i>Anglais</i>. Le taux de réussite en L1 est en moyenne de 52 %, mais le taux d'abandon au cours du L1 est élevé (34 %). Le taux de réussite L2 et L3 est meilleur et tout à fait honorable (78 % en L2 et 85 % en L3). Selon l'étude (parcellaire) portant sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études à six mois, effectuée au niveau de l'Université, la majorité des répondants (47 sur 59 répondants en 2016) poursuit en master, et 15 à 20 % ont un emploi. La poursuite d'études des diplômés s'effectue notamment vers les masters à finalité recherche (<i>Cultures et sociétés étrangères, Linguistique ou Littératures</i>), les masters MEEF, ou vers des masters plus professionnalisants comme la spécialité <i>Livre et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire</i> de la mention <i>Littératures</i> ou la spécialité <i>Langues étrangères appliquées : négociateur trilingue en commerce international</i> de la mention <i>Cultures et sociétés étrangères</i>, dans les cas des étudiants du parcours LTMI en particulier.</p>
Place de la recherche
<p>Le place de la recherche au sein de la formation est assez ténue, comme on peut s'y attendre pour une formation de niveau licence, mais l'équipe pédagogique, composée d'une part importante d'enseignants-chercheurs, semble tout de même prêter une certaine attention à la question. Un module de recherche documentaire en L3, impliquant la rédaction d'un projet de recherche est proposé au sein de l'UE3 de tronc commun, comptant pour trois ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>). Les étudiants sont également encouragés à assister et même participer à l'organisation des manifestations scientifiques (accueil des intervenants étrangers, travail d'interprétation des chercheurs étrangers, etc.). Enfin, ils semblent encouragés à effectuer leur stage - par ailleurs obligatoire uniquement dans le parcours LTMI - dans un des laboratoires de recherche auxquels la formation est adossée.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation se fait essentiellement par le stage, évalué par un rapport et une soutenance, mais celui-ci n'est obligatoire qu'en parcours LTMI. En L3, des rencontres de professionnels, d'anciens étudiants ont lieu, et des modules de préprofessionnalisation existent. Dans le parcours LTMI, une UE est par ailleurs dédiée à la tenue d'ateliers de</p>

<p>traduction et de rédaction de CV et lettres de motivation (en plus de l'intervention de professionnels et d'anciens étudiants mentionnée plus haut) et le parcours <i>Anglais</i> participe au dispositif « Étudiants Apprentis Professeurs » qui permet à des étudiants de L2 ou de L3 d'avoir une familiarisation avec le métier d'enseignant dans le secondaire s'ils l'envisagent comme projet professionnel. Enfin, la formation prépare les étudiants qui le souhaitent à des certifications en langues étrangères comme, par exemple, en anglais, l'IELTS (<i>International English Language Testing System</i>), le TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>), le TOEFL (<i>Test of English as a Foreign Language</i>) ; en portugais, le CAPLE-Portugal (<i>Centro de Avaliação de Português Língua Estrangeira</i>) et le CELPE-Bras-Brésil (<i>Certificado de Proficiência em Língua Portuguesa para Estrangeiros</i>) ; en allemand, le CLES (Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur) et le test du Goethe-Institut ; et en russe, les tests de certification en collaboration avec l'Université d'État de Moscou MGU-Lomonossov (certification TRKI - <i>Test po russkomu iaziku kak inostrannomu</i>, délivrée par le Ministère de l'Éducation de la Fédération de Russie).</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Globalement, les projets et les stages n'occupent pas une place centrale dans la formation. Les stages ne sont obligatoires qu'en LTMI et la possibilité d'effectuer un stage pour les autres étudiants ne semble pas affichée clairement et mise en avant. Néanmoins, la mise en œuvre des stages, quand ils existent, est bien organisée dans ses différentes étapes. Un carnet d'adresses d'entreprises ayant déjà accueilli des stagiaires de la formation est mis à disposition des étudiants. Les projets tutorés sont quant à eux optionnels.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La place de l'international est assez importante, mais inégale selon les parcours. Elle est par ailleurs peu explicitée, dans le détail, dans le dossier. La mobilité à l'étranger est obligatoire en L2 pour le parcours LTMI donc, et c'est là un point très positif, toute la promotion L2 est sortante. En revanche, les étudiants des autres parcours ne sont que incités à passer un semestre ou une année à l'étranger et la formation est ouverte aux étudiants étrangers, et nous ne disposons pas de chiffres précis entrants/sortants pour les parcours <i>Anglais</i> et <i>Espagnol</i>. La co-diplomation pour le parcours <i>Espagnol</i> avec une université colombienne est un point important, mais, là encore, très peu d'informations sont fournies sur le sujet. Le choix des universités partenaires en mobilités sortantes est large (26 destinations pour les anglicistes et 17 destinations pour les hispanistes), et des échanges de lecteurs, et pour les personnels (enseignants et administratifs), sont possibles selon les langues offertes (anglais, espagnol, allemand, russe, portugais, polonais, <i>etc.</i>). L'accueil des étudiants en mobilité entrante est soigné et personnalisé.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La formation demeure non sélective mais l'orientation active accompagne le recrutement. Elle pratique une politique d'information active, notamment en étant représentée sur les divers salons étudiants de la région, les forums dans les lycées, les journées portes ouvertes, <i>etc.</i> Des dispositifs d'aide à l'orientation et de remise à niveau existent également, tout comme la possibilité de contrats d'aménagement d'études. Les réunions d'informations et les moments d'échanges avec les étudiants sont nombreux également. Enfin, le fait que la spécialisation soit progressive en facilite les passerelles permises tant d'un parcours à un autre (le cas de passerelles entre le parcours <i>Anglais</i> et le parcours LTMI sont explicitement mentionnés), que d'une mention à une autre (avec la mention <i>Langues étrangères appliquées</i>).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement sont nombreuses et diversifiées et le numérique est bien présent dans la formation. La majorité des enseignements se font en travaux dirigés et travaux pratiques (en petits groupes, pour la langue orale) mais des cours magistraux sont dispensés également. Les enseignants sont sensibilisés et formés aux pratiques pédagogiques innovantes et au numérique, et l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université (« UPdago ») est apparemment utilisé par les enseignants. La formation propose des contrats d'aménagement d'études pour les étudiants ayant des contraintes particulières (travailleurs, chargés de famille, <i>etc.</i>) et prête une attention particulière aux étudiants en situation de handicap. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible pour les personnes en reprise d'études.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>
<p>Les évaluations proposées aux étudiants sont diversifiées (écrits, oraux, rapports, soutenance). Le contrôle continu (CC) est prépondérant en L1, ce qui permet aux étudiants une adaptation progressive aux exigences de la formation. Les jurys existent, pour chaque année de diplôme, dans tous les parcours, sauf dans le cas du parcours <i>Espagnol</i> où il s'agit d'un « jury unique ». Aucune information n'est fournie sur la périodicité de réunion de ces jurys. Pour les L1, il est spécifié que les remarques faites pendant les jurys sont transmises aux enseignants-référents pour qu'ils puissent faire un point avec les étudiants dont il est question.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
Peu de choses existent dans ce domaine, si ce n'est des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des annexes descriptives au diplôme (ADD) par parcours, qui semblent claires, précises et adaptées. La réflexion autour de l'approche par compétences a apparemment été débutée, mais elle n'est pas encore mise en œuvre.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés existe, essentiellement grâce aux efforts menés par l'établissement dans ce domaine, au moyen d'études de grande échelle réalisées trente mois après l'obtention du diplôme. Une étude plus succincte a aussi été réalisée, toujours à l'échelle de l'établissement, à six mois après l'obtention du diplôme. Les taux de participation ne sont pas maximum mais demeurent convenables : environ 70 % à six mois et 74 % à 30 mois. Par ailleurs, l'équipe pédagogique de la licence met également en œuvre un suivi propre à six et douze mois, mais peu d'informations sont fournies sur ce point. Elle organise aussi des « journées des anciens ».
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
L'équipe pédagogique a mis en place une démarche d'évaluation des formations, visiblement pertinente et efficace, par les étudiants, portant essentiellement sur la L1, mais, bien que la formation souhaite faire évoluer les choses dans ce domaine, le conseil de perfectionnement n'existe pas.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation dont les parcours sont bien pensés, bien organisés, et proposent une spécialisation progressive.
- Forte internationalisation.
- Equipe pédagogique solide et qui pilote bien la formation.

Points faibles :

- Caractère un peu déséquilibré et inégal des trois parcours (en termes d'objectifs pédagogiques, d'effectifs, de professionnalisation, *etc.*).
- Stages non obligatoires pour deux des trois parcours.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La licence *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* repose sur des bases solides et l'équipe pédagogique porte un intérêt manifeste à la spécialisation progressive de l'étudiant, son accompagnement, l'international, le numérique, l'évaluation par les étudiants, *etc.* Cependant, quelques problèmes existent, comme le fait que les stages ne soient pas obligatoires et visiblement pas particulièrement encouragés dans les parcours *Anglais* et *Espagnol*, ou que la formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Par ailleurs, et ce point est plus structurel, si le parcours *Langues, traduction et médiation interculturelle* permet à la mention de gagner en originalité, il génère également des déséquilibres et des problèmes de cohérence d'ensemble. La mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait permettre de travailler à la recherche d'un équilibre plus juste.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013826 - licence « langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous des observations relatives à la licence « langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ».

Nous tenons à remercier le Haut Conseil à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour le rapport globalement fort positif de la licence mention LLCER, mais aussi pour les recommandations signalées que nous aurons soin de prendre en compte pour la rédaction de la nouvelle offre de formation. Nous souhaitons dans cette courte réponse revenir sur quelques points.

Le premier porte sur un flou terminologique concernant le parcours LTMI ; il s'agit bien dans le cadre de cette formation de travailler sur la médiation interculturelle et non sur la « médiation culturelle », comme cela est noté plusieurs fois dans le rapport.

Sur le fond, le rapport du HCERES note une mention dont les parcours sont « bien pensés, bien organisés et proposant une spécialisation progressive », mais note aussi le caractère un peu déséquilibré et inégal des trois parcours (anglais, espagnol, LTMI). Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, pour des soucis de cohérence, il a été décidé que le parcours LTMI rejoindrait la mention LEA, à côté d'un autre parcours

‘Affaires et commerce’. Il sera alors à la charge de l’équipe de pilotage de la mention LLCER pour le prochain contrat de conserver l’originalité mentionnée dans le rapport en lien avec la présence du parcours LTMI dans une mention plus classique (anglais, espagnol). Pour ce faire, des parcours sont envisagés en lien avec d’autres disciplines (lettres, sciences du langage, par exemple).

Les points notés comme positifs dans le rapport, comme la cohérence de l’organisation des enseignements, l’accompagnement des étudiants (orientation active, contrats d’aménagement d’étude, passerelles, etc.) ainsi que la présence de contrôle continu de façon majoritaire en L1 « qui permet une adaptation progressive aux exigences de la formation », le solide ancrage dans l’environnement, et l’internationalisation de la formation (mobilité entrante et sortante) sont des enjeux importants que nous aurons à cœur de poursuivre. Concernant la mobilité sortante, il est précisé dans le rapport qu’il serait souhaitable que tous les étudiants de la mention aient un semestre d’étude obligatoire à l’étranger, comme cela est le cas en LTMI. Malgré les efforts du service des Relations Internationales de l’UFR, très dynamique et proposant de nombreux partenariats avec des universités étrangères, le nombre d’étudiants au niveau de la mention rend ce projet, bien que souhaitable, difficilement envisageable. A cela s’ajoute la question du financement.

Les points à renforcer, comme la présence de stages dans chacun des parcours de la mention et la mise en place d’un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, le renforcement de la place des laboratoires de recherche ont déjà fait l’objet de discussions et sont intégrés dans le projet de la nouvelle offre de formation.

Il va nous falloir en outre améliorer le suivi des diplômés, notamment de ceux qui ne poursuivent pas dans une formation proposée à Poitiers et l’évaluation de nos formations, qui se fait pour le moment au niveau de l’établissement et non au niveau des mentions de formation elles-mêmes. Concernant le suivi de l’acquisition de compétences, il est le point d’entrée même de la prochaine offre de formation et est donc un enjeu central de la NOF.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval